

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE-MARITIME

SÉANCE DU 28 JANVIER 2008 À LA ROCHELLE

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DE LA ROCHELLE

Sous la présidence de : Monsieur Maxime BONO, Président

Autres membres présents : Monsieur Michel ROGEON, Monsieur René BÉNÉTEAU, Madame Marie-Claude BRIDONNEAU, Monsieur Michel-Martial DURIEUX, Monsieur Jean-François FOUNTAINE, Monsieur Josy MOINET, Monsieur Jacques GIARD, Madame Marylise FLEURET-PAGNOUX, Monsieur Jacques BERNARD, Monsieur Christian GRIMPRET, Madame Esther MÉMAIN, Monsieur Yann JUIN, Monsieur Daniel GROSCOLAS, Monsieur Yves ROUSSEAU, Monsieur Michel BOISSARD, Monsieur Guy DENIER, Monsieur Pierre GARNIER, Monsieur Gérard BLANCHIER, Madame Suzanne TALLARD Vice-présidents

Date de publication :
04/02/08

Monsieur Patrick ANGIBAUD, Monsieur Yves AUDOUX, Madame Dominique AUGRAS, Madame Brigitte BAUDRY, Monsieur Patrick BOUYER, Monsieur Alain BUCHERIE, Monsieur Jean-Pierre CARDIN, Madame Colette CHAIGNEAU (présente à partir de la 27^{ème} question), Monsieur Jean-Pierre CHANTECAILLE, Monsieur Jean-Claude CHICHÉ, Madame Bernadette COLIN, Monsieur Jean-Claude COUGNAUD, Monsieur Mario COUTURIER, Monsieur Rémy DROUARD, Madame Sylviane DULIOUST, Monsieur Olivier FALORNI, Madame Patricia FRIOU, Monsieur Aimé GLOUX, Monsieur Gérard GOUSSEAU, Madame Brigitte GRAUX, Monsieur Michel GRIMAUD, Monsieur Patrick GUEDON, Madame Josseline GUITTON, Monsieur Patrice JOUBERT, Monsieur Philippe JOUSSEMET, Monsieur Claude KARTES, Madame Françoise LAINE, Madame Joëlle LAPORTE-MAUDIRE, Monsieur Patrick LARIBLE, Monsieur Jacques LEGET, Madame Juliette LIBERT, Monsieur Pierre MALBOSC, Monsieur Daniel MATIFAS, Monsieur Marc PARNAUDEAU, Monsieur Serge PICAUT, Monsieur Jean-Pierre ROBLIN, Monsieur Jean-Louis ROLLAND, Madame Marie-Yvonne ROY, Madame Maryline SIMONÉ, Monsieur Jean-François VATRÉ, Monsieur Michel VEYSSIÈRE, Conseillers

Membres absents excusés : Monsieur Jack PROUST procuration à Monsieur Jean-François VATRE, Madame Marie-José DENYS procuration à Madame Brigitte GRAUX, Monsieur Guy COURSAN procuration à Monsieur Claude KARTES, Monsieur Jean-Louis LÉONARD procuration à Monsieur Michel BOISSARD, Monsieur Jean-François DOUARD procuration à Monsieur Yves AUDOUX, Monsieur Jacques CORNÉLIS procuration à Monsieur Aimé GLOUX, Monsieur Bernard ROUX procuration à Madame Sylviane DULIOUST, Vice-présidents

Madame Séverine BARON, Madame Évelyne BLANCHON-COUSIN, Madame Colette CHAIGNEAU (absente jusqu'à la 26^{ème} question), Monsieur Philippe CHASTENET, Monsieur Jack DILLENBOURG procuration à Monsieur Marc PARNAUDEAU, Monsieur Didier GOBINET procuration à Monsieur Jacques GIARD, Madame Cécile HIDREAU, Monsieur Henri LAMBERT procuration à Monsieur Gérard GOUSSEAU, Monsieur Stéphane LEROY, Monsieur Henri MOULINIER, Madame Isabelle MULINGHAUSEN, Monsieur Marc NÉDÉLEC, Monsieur Yvon NEVEUX, Monsieur Michel PLANCHE procuration à Monsieur Yves ROUSSEAU, Madame Denise SABOURIN procuration à Monsieur Alain BUCHERIE, Monsieur Cédric SUIRE procuration à Monsieur Daniel MATIFAS, Monsieur Jacques SUSSET, Monsieur Denis THIBAUDEAU procuration à Madame Esther MÉMAIN, Monsieur Stéphane VILLAIN, Monsieur Abdel Nasser ZERARGA procuration à Monsieur Patrick BOUYER, Conseillers,

Secrétaire de séance : Madame Brigitte PEUDUPIN,

18 JANVIER 2008

Nombre de membres en exercice :	88	Bulletins litigieux :	0
Nombre de membres présents :	61	Abstentions :	0
Nombre de membres ayant donné procuration :	15	Suffrages exprimés :	76
Nombre de votants :	76	Pour l'adoption :	76
		Contre l'adoption :	0

N° 25

Titre / COMMUNE DE LA ROCHELLE - RECONSTRUCTION ET MISE À NIVEAU DU POSTE DE TRANSFERT DES EAUX USÉES « AQUEDUC » - MARCHÉ NÉGOCIÉ

Monsieur BERNARD expose que le poste de pompage « AQUEDUC » réalisé en 1955 collecte les effluents des quartiers Nord-Est de La rochelle tels que Lafond, La Descendrie, Beauregard et de la partie Est de la commune de Lagord.

Cet ouvrage est devenu vétuste et sous-dimensionné en raison de l'évolution de l'urbanisation. Par ailleurs, dans le cadre du nouveau schéma de transfert des effluents, il doit recueillir à terme les eaux usées de la commune de Puilboreau.

Ainsi, il convient d'édifier un nouvel équipement répondant à ces besoins sur une parcelle d'environ 90 m² située à proximité, et mise à disposition par la Ville de La Rochelle. Le terrain d'assiette de l'installation actuelle lui sera restitué dans le cadre d'une procédure d'échange en cours.

Pour mener à bien cette opération, un dossier de consultation d'entreprises a été préparé, en vue de passer un marché après une procédure d'appel d'offres, conformément à la délibération du 1^{er} juin 2007.

Suite à cet appel d'offres, deux groupements d'entreprises ont répondu et la Commission d'Appel d'Offres, dans sa séance du 4 octobre 2007, a constaté pour le groupement AROC-DUFOUR-TECHNITRA-GTM, une erreur dans sa proposition de prix et pour le groupement CPB-CODA que l'offre était incomplète. Elle a décidé de déclarer la consultation infructueuse et de mener une procédure de marché négocié, conformément à l'article 35-I.1 du Code des Marchés Publics, avec les mêmes entreprises.

A la suite de cette procédure de marché négocié la Commission d'Appel d'Offres a décidé d'attribuer le marché au groupement d'entreprises AROC-DUFOUR-TECHNITRA-GTM pour un montant de 470 605,20 € HT.

Il est proposé au Conseil Communautaire d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer le marché.

CES PROPOSITIONS, MISES AUX VOIX, SONT ADOPTEES,
POUR EXTRAIT CONFORME,
POUR LE PRESIDENT,
LE VICE-PRESIDENT